



Communiqué de presse - MAI 2021

HARLAY AVOCATS (MARIE-LAURE DE CORDOVEZ) INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ HOSMAN DANS LE CADRE DE SA DERNIÈRE LEVÉE DE FONDS

HOSMAN néo-agence immobilière française à prix fixe créée en 2017, bouscule le modèle des agences immobilières classiques en proposant ses services à prix fixe dans toute la France et réalise une nouvelle levée de fonds de 6 millions d'euros pour poursuivre sa croissance.

Cette levée de fonds permet notamment à Hosman d'accélérer le développement de sa solution, de poursuivre ses investissements. L'ensemble des tâches d'une agence immobilière sans valeur ajoutée est digitalisée par Hosman, ce qui lui permet de rendre un service client plus performant et à un coût bien inférieur.

Déjà présent en Ile-de-France, à Nantes et à Bordeaux, cet apport de capitaux permettra à Hosman de s'implanter dans les autres plus grandes villes de France pour y proposer son service à prix fixe ainsi que de poursuivre ses innovations au service du vendeur et de l'acheteur. Elle va également permettre de renforcer les équipes avec le recrutement de nouveaux collaborateurs dans les douze prochains mois.

LBO France – via NewStone, Waterstart Capital (NCI), UL Invest et d'autres investisseurs (notamment Andreas Wiele, ex CEO d'Axel Springer) ont participé à ce tour de table.

Marie-Laure de Cordovez (associée), **Lakhdar Saïfi** (collaborateur) et **Anouck Larreya** (collaboratrice) ont conseillé la société Hosman dans le cadre de cette levée de fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez :
(mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.